
DESTINATAIRES : Toutes les équipes de soins, les gestionnaires, les médecins et le personnel administratif des milieux hospitaliers du CISSS de la Montérégie-Ouest

EXPÉDITEUR : Mathieu Allaire, coordonnateur des mesures d'urgence et de la sécurité civile
Marie-Andrée Guillemette, Directrice des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire
Isabelle Papineau, Directrice du programmes Jeunesse et des Activités de santé publique

DATE : Le 28 avril 2022

OBJET : **Intervenants lors de code rose pédiatrique à l'hôpital du Suroît**

Nous souhaitons vous informer des modalités pour le **code rose pédiatrique** à l'hôpital du Suroît.

À partir du 28 avril inclusivement

Les **intervenants pour le code rose** pédiatrique sont :

un médecin de l'urgence	une infirmière de l'urgence
un inhalothérapeute	une infirmière de l'unité de médecin-pédiatrie
une infirmière du centre mère-enfant	un coordonnateur d'activité

Le coordonnateur d'activité et les chefs d'unités doivent s'assurer de **nommer les responsables sur chaque quart de travail** pour répondre au code rose.

La formation sur le code rose pour intervenir auprès de la clientèle de pédiatrie est offerte. La liste des travailleurs de la santé ayant reçus la formation sera fournie aux coordonnateurs d'activité et aux chefs d'unités (CME, urgence, médecine-pédiatrie).

AIDE-MÉMOIRE CLINIQUE

[Réanimation et gestion d'un code rose néonatal Nouveau-né - COVID-19](#)
[Algorithme arrêt cardiaque pédiatrique](#)

Pour toutes questions, veuillez-vous adresser à Geneviève Benoit, conseillère-cadre à la DSIEU au 450-699-2425 # 2648